

CHAMPIONNAT R1 MIXTE

14 - 15 SEPTEMBRE 2024

PAGNY LA VILLE 21



Infos SITE et SECTEURS :

Poissons dominants	Plaquettes, gardons, brèmes.
--------------------	------------------------------

	Accès	Points GPS
Rendez-vous et pêche	Chemin de halage parallèle au canal à grand gabarit	<u>47.05963</u> <u>5.19243</u>
	Véhicules derrière les pêcheurs	

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Anguille Interdite Brochet 60 cms Sandre 50 cms Truite 25 cms	4 mètres 00 environ Largeur : 53,50 mètres	Nul sauf pendant les éclusées

Mesdames, Messieurs les compétiteurs,

C'est avec un grand plaisir que nous allons vous accueillir en Côte d'Or pour le championnat R1 mixte qui se déroulera les 14 et 15 septembre 2024 à PAGNY LA VILLE (21).

Le CDPSED 21 met tout en œuvre pour que ce championnat se déroule dans les meilleures conditions possibles et soit une totale réussite.

Je remercie l'AAPPMA pour le prêt du lot de pêche et les diverses administrations pour les autorisations ainsi que l'ensemble des bénévoles.

Que le meilleur gagne et que ce championnat soit une réussite.

Le Président
Alain DOROTTE

Lieux de Pêche :

Canal grand gabarit à Pagny la Ville :

En venant de DIJON, prendre la D 968. Après Aiserey prendre la D34 direction Aubigny en plaine / CHARREY sur Saône.

Après avoir franchi le pont du canal, prendre à gauche et longer le chemin de halage sur 500 mètres environ.

En venant de Saint Jean de Losne, prendre D968, sortie LOSNE au rond-point prendre la première à droite direction Chaugey (D 976),

A Pagny le Château prendre à gauche direction Pagny la Ville.

Quelques mètres avant le pont, prendre à droite et longer le chemin de halage sur environ 500 m.

En venant de l'autoroute A36, sortie n°1 (Seurre), prendre la direction de Saint-Jean de Losne.

Plan de situation : point de rendez-vous - secteurs.



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13 M 00	
Amorce	17 litres	Toutes amorces confondues prêtes à l'emploi, terre comprise) - l'amorce doit être vierge de toutes esches au début de chaque manche - le tamisage est interdit après le passage des contrôleurs).
Esches totales	2,0 l	
Fouillis et vers de vase	0,5 l	0,5 litre maxi de fouillis et 0.25 l maxi de verre de vase
Vers de terre	0,5 l	Non coupés
Divers		Prévoir bourriche 4 m 00 Enrochement berges - installation délicate

HORAIRES

	Manche 1	Manche 2	Manche 3
	14/09/24	15/09/24	15/09/24
Rendez-vous	09.30	06.15	Place donnée à 12.00
Tirage au sort	10.00	06.20	
Entrée dans les box	10.30	06.30	13.00
Début des contrôles (*)	11.30	07.30	14.00
Amorçage	12.20	08.20	14.50
Début de la manche	12.30	08.30	15.00
5 minutes	15.25	11.25	17.55
Fin de la manche	15.30	11.30	18.00
Palmarès			19.15

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure sans maintien du couvercle.

Point de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Samedi	⊗	Chemin de halage parallèle au canal à grand gabarit	<u>47.05963 5.19243</u>

Dimanche	<u>x</u>		<u>Idem</u>
Palmarès	<u>x</u>		<u>Idem</u>

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve			
Forfait			
Président CD 21	Alain DOROTTE	07 57 55 40 49	Alain2venarey@gmail.com
Responsable local			

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Hébergements :

Bureau d'information touristique

Esplanade des Itinérances - Quai Lafayette
21170 Saint-Jean-de-Losne
Tél. [03.80.37.15.70](tel:03.80.37.15.70)

Bureau d'information Touristique

Capitainerie - Rue de la perche à l'oiseau
21250 Seurre
Tél. [03.45.63.01.93](tel:03.45.63.01.93)

Camping LES HERLEQUINS 7, Chemin de la Plage 21170 SAINT USAGE

Tél : 03.80.39.22.26 - Port : 06.23.96.19.33

Camping de la Plage de Seurre 3, le Portail 21250 POUILLY SUR SAONE

Tél : 03.80.20.49.22

Camping municipal de Pagny la Ville

Tél : 06.69.14.55.76

Airbnb <https://www.airbnb.fr>

Booking <https://booking.com>

Chambres d'hôtes <https://www.chambres-hotes.fr>

Gites de France <https://www.gites-de-france.com>

Règlement FFPSED disponible sur :

<https://ffpsed.jimdo.com/reglements-statuts-et-assurance>

BUVETTE



1 C RUE DES HERBIOTTES

21160 MARSANNAY LA COTE

Tél : 03 82 52 93 64